

Stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche

Responsable de son application : Direction de la recherche et du transfert

Date d'entrée en vigueur : 15 février 2023

Période pour laquelle le document est en vigueur : Jusqu'à la révision du document

Révision du document : Février 2024

Adoption (instance/autorité)

Conseil pédagogique

Date d'adoption

15 février 2023

Numéro de résolution

11391

Historique

Amendements ou abrogation

Date d'adoption

Numéro de résolution

Classification

A01-02 Cadre normatif –
Recherche

Conservation

Service de gestion de
l'information institutionnelle
et des archives

Responsable de sa diffusion

Direction des communications
et des relations gouvernementales

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	1
1. CHAMP D'APPLICATION	1
2. OBJET DU DOCUMENT.....	2
3. PRINCIPES DIRECTEURS	2
4. VOLETS DE LA STRATÉGIE.....	3
4.1 Évaluation de la situation	3
4.2 Mobilisation et sensibilisation.....	4
4.3 Formalisation des pratiques de gestion des données recherche	4
5. SUIVI.....	5
6. ENTRÉE EN VIGUEUR ET RÉVISION	5
ANNEXE 1 – DÉFINITIONS.....	6
ANNEXE 2 – COMITÉ SUR LA GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE	8
ANNEXE 3 – GROUPE DE TRAVAIL SUR LA GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE.....	9
ANNEXE 4 – FEUILLE DE ROUTE	10

PRÉAMBULE

En mars 2021, les Instituts de recherche en santé du Canada (« IRSC »), le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (« CRSNG ») et le Conseil de recherche en sciences humaines (« CRSH »), ci-après appelés les trois organismes, ont adopté la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*¹. Cette politique exige que chaque établissement postsecondaire et hôpital de recherche admissible à administrer des fonds des IRSC, du CRSNG ou du CRSH soit en mesure de démontrer qu'il déploie de saines pratiques de gestion des données de recherche (« GDR ») et ainsi, favorise l'excellence en matière de recherche. Cette politique identifie trois exigences à mettre en place, dont l'adoption d'une stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche.

HEC Montréal établit sa stratégie dans le respect des principes FAIR², qui ont pour objectif d'améliorer le repérage, l'accessibilité, l'interopérabilité et la réutilisation des données et métadonnées de recherche. Elle s'appuie sur la *Déclaration de principes des trois organismes sur la gestion des données numériques*³, l'*Énoncé des trois conseils*⁴, le *Cadre de référence sur la conduite responsable de la recherche*⁵ et les *Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche*⁶.

De plus, HEC Montréal reconnaît que les données créées dans le contexte de la recherche menée « par et avec » les collectivités, les regroupements collectifs et les organisations des Premières Nations, des Métis et des Inuits seront gérées selon des principes élaborés et approuvés par ces intervenants, et en partenariat avec ces derniers¹, en appliquant les concepts de l'*Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*⁷ (EPTC2).

1. CHAMP D'APPLICATION

- 1.1 La présente stratégie s'applique aux données de toutes les activités ou projets de recherche. Elle s'applique à tous les membres du corps professoral, du personnel et de la communauté étudiante de HEC Montréal qui effectuent de la recherche ou qui ont accès aux données de recherche.
- 1.2 Elle est sous la responsabilité de la Direction de la recherche et du transfert.

¹ [Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche](#)

² [Principes FAIR](#)

³ [Déclaration de principes des trois organismes sur la gestion des données numériques](#)

⁴ [Énoncé des trois conseils](#)

⁵ [Cadre de référence sur la conduite responsable de la recherche](#)

⁶ [Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche](#)

⁷ [Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains](#)

2. OBJET DU DOCUMENT

2.1 La présente stratégie vise à faciliter la mise en place et la mise à jour des meilleures pratiques en termes de gestion des données de recherche, qui ont pour objectifs de :

- Respecter les attentes et les politiques des organismes subventionnaires, des établissements universitaires ou éditeurs de revues en rapport avec les données de recherche ;
- Faciliter le traitement et l'analyse grâce à une organisation efficace des fichiers et des données;
- Assurer l'intégrité des données de recherche pour tout leur cycle de vie (collecte, traitement, publication, préservation, élimination) ;
- Prévenir l'incapacité de prouver et valider les résultats de la recherche ;
- Prévenir le risque de perte de données de recherche en les conservant en toute sécurité ;
- Prévenir des violations de la vie privée et de la législation éthique ;
- Éviter, autant que possible, la répétition coûteuse de la collecte de données.

3. PRINCIPES DIRECTEURS

3.1 Afin de guider les actions à entreprendre pour réaliser sa stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche, HEC Montréal adhère aux principes directeurs suivants⁸ :

1. Les données de recherche sont un produit important des activités de recherche ;
2. La personne responsable du projet de recherche a la responsabilité de la gestion des données de recherche recueillies ou utilisées au cours de son projet, et ce pour tout leur cycle de vie (collecte, traitement, publication, préservation, élimination) ;
3. La gestion des données de recherche fait partie des pratiques reconnues en conduite responsable en recherche ;
4. La gestion des données de recherche doit veiller à préserver le droit à la vie privée des personnes concernées par l'information contenue dans les données de recherche ;
5. Les personnes qui font de la recherche doivent être appuyées et accompagnées par HEC Montréal dans le développement et la mise en place de pratiques en GDR conformes aux

⁸ Les principes directeurs sont issus de la [Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche](#), paragraphe 3.1, sauf les principes no. 2 qui provient de la [Loi sur la Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal](#), Section II-3.

obligations éthiques, juridiques et commerciales, ainsi qu'aux exigences des trois organismes subventionnaires ;

6. La promotion des meilleures pratiques de gestion et de partage des données doit se faire auprès de l'ensemble des membres de la communauté de HEC Montréal qui effectuent de la recherche ou ayant accès aux données de recherche.

3.2 Ainsi, HEC Montréal s'engage à promouvoir l'importance de la gestion des données de recherche auprès des membres de son corps professoral, de son personnel et de sa communauté étudiante et de les appuyer dans la mise en place des meilleures pratiques de gestion des données.

4. VOILETS DE LA STRATÉGIE

La stratégie institutionnelle est un processus progressif et évolutif qui se déploie en trois volets. Afin de s'assurer de son déploiement et de sa pertinence dans le temps, HEC Montréal prévoit une révision périodique des différents volets.

4.1 Évaluation de la situation

4.1.1 L'évaluation de la situation actuelle doit permettre d'établir le portrait des pratiques en GDR qui sont en cours à HEC Montréal et d'identifier l'écart entre celles-ci et les meilleures pratiques permettant de répondre aux attentes des trois organismes subventionnaires.

4.1.2 Ce volet a été réalisé et comprend cinq axes :

1. Les sources de financement : identifier les sources principales de financement utilisées par les communautés de recherche de HEC Montréal ;
2. Les pratiques actuelles en GDR (collecte, traitement, publication, conservation, élimination) : la nature et les modes de collecte des données, les logiciels et matériels informatiques utilisés, les méthodes et la volumétrie de stockage, le niveau de documentation d'utilisation et de réplication, les délais de conservation et les méthodes de destruction ;
3. Les modes de partage : identifier les méthodes et les niveaux de partage des données, la nature des données partagées ainsi que les raisons justifiant un refus de partage ;
4. Les éléments GDR enseignés : identifier les sujets liés à la GDR qui sont abordés dans les cours et auprès des membres de la communauté étudiante qui font de la recherche ;
5. Les besoins des personnes qui effectuent de la recherche : identifier le niveau d'accompagnement attendu de ces personnes (formation, outils, aide).

4.1.3 Pour dresser un portrait de la situation actuelle, des entrevues dirigées ont été réalisées auprès de personnes sélectionnées qui représentaient l'ensemble des départements regroupant le corps professoral et qui utilisent une variété de données de différentes natures dans leurs

projets de recherche (quantitatives versus qualitatives, confidentielles versus publiques, provenant de base de données commerciales versus provenant de sujets humains, etc.). Cela nous a permis de couvrir les différentes méthodes de collecte, de traitement, de conservation et de partage des données de recherche.

- 4.1.4 Ces constats ont aussi permis d'identifier les attentes des personnes qui effectuent de la recherche quant au niveau d'accompagnement institutionnel requis pour la mise en place des meilleures pratiques de gestion des données.

4.2 Mobilisation et sensibilisation

4.2.1 Un comité et un groupe de travail sur la gestion des données de recherche ont été mis en place (voir Annexe 2 et Annexe 3). Le comité comprend des personnes provenant de différentes unités de HEC Montréal afin de s'assurer d'une mobilisation institutionnelle et de couvrir l'ensemble des enjeux liés à la GDR. Ce comité se charge principalement de l'identification des éléments à mettre en place pour le déploiement de la stratégie institutionnelle. Le groupe de travail assure les services de soutien et de sensibilisation auprès de l'ensemble des membres de la communauté de HEC Montréal qui effectue de la recherche ou ayant accès aux données de recherche (voir Annexe 3).

4.2.2 Le comité et le groupe de travail sont sous la responsabilité de la Direction de la recherche et du transfert.

4.3 Formalisation des pratiques de gestion des données recherche

4.3.1 HEC Montréal préconise un déploiement des bonnes pratiques de GDR à travers les processus et les outils déjà existants et en concertation avec le comité d'éthique de la recherche (processus de demandes de subventions, processus d'évaluation des projets de recherche qui impliquent des sujets humains, etc.). Au besoin, ces processus et outils sont revus et bonifiés pour répondre aux obligations éthiques, juridiques et commerciales, ainsi qu'aux exigences des trois principaux organismes.

4.3.2 À ce titre, quelques documents du cadre normatif de HEC Montréal encadrent déjà certains aspects de la GDR, tel que la *Politique relative à l'éthique de la recherche avec des êtres humains*⁹, la *Politique relative aux conflits d'intérêts en recherche*¹⁰, la *Politique sur la conduite responsable de la recherche*¹¹ et la *Politique de propriété intellectuelle*¹².

⁹ [Politique relative à l'éthique de la recherche avec des êtres humains](#)

¹⁰ [Politique relative aux conflits d'intérêts en recherche](#)

¹¹ [Politique sur la conduite responsable de la recherche](#)

¹² [Politique de propriété intellectuelle](#)

5. SUIVI

- 5.1 Pour assurer le suivi du déploiement de la stratégie, une feuille de route a été conçue (Annexe 4). Elle identifie les éléments à développer ou à mettre en place, les ressources nécessaires, l'échéancier et les étapes de réalisation. Elle couvre principalement :
- le matériel de sensibilisation et d'accompagnement à développer pour permettre l'auto-formation des personnes qui font de la recherche (guide, plan de communication, ateliers de formation, etc.) ;
 - les outils technologiques à évaluer et à déployer pour faciliter la collecte, le traitement, le partage et la conservation des données de recherche (dépôts de données) ;
 - les processus et procédures à bonifier ou à mettre en place pour favoriser l'adoption des meilleures pratiques en GDR.
- 5.2 Elle permet ainsi de suivre l'avancée des travaux et de faire le point entre les membres de la communauté de HEC Montréal qui effectuent de la recherche, le groupe de travail sur la gestion des données de recherche, le comité sur la gestion des données de recherche, le comité d'éthique de la recherche, le conseil de la recherche et le Conseil pédagogique.
- 5.3 De plus, elle prend en compte les deux autres exigences des trois organismes qui sont le plan de gestion des données de recherche pour les demandes de subvention soumises aux organismes subventionnaires et le dépôt des données pour les titulaires de subventions.

6. ENTRÉE EN VIGUEUR ET RÉVISION

- 6.1 La présente stratégie entre en vigueur lors de son adoption par le Conseil pédagogique le 15 février 2023. Elle doit être révisée annuellement pour les trois premières années et, ensuite, au moins une fois tous les quatre ans.

ANNEXE 1 – DÉFINITIONS

Les définitions suivantes sont tirées de la [Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche](#).

« **Dépôt de données** » : Le dépôt de données se rapporte au moment où les données de recherche recueillies dans le cadre d'un projet de recherche sont transférées à un organe de stockage de données de recherche. Celui-ci devrait contenir des politiques facilement accessibles décrivant les licences de dépôt et d'utilisation, le contrôle de l'accès, les procédures de conservation, les pratiques de stockage et de sauvegarde et les plans de durabilité et de succession. Le dépôt de données de recherche dans les dépôts appropriés appuie la conservation permanente des données et, s'il y a lieu, l'accès aux données.

« **Données** » : Les données sont des faits, des mesures, des enregistrements ou des observations recueillis par [toute personne faisant de la recherche], assortis d'une interprétation minimale de leur contexte. Les données peuvent être présentées sous n'importe quelle forme et sur des supports variés (texte, chiffres, symboles, illustrations, films, vidéos, enregistrements sonores, reproductions picturales, dessins, croquis ou autres représentations graphiques, manuels de procédures, formulaires, schémas, diagrammes, descriptions d'équipement, fichiers de données, algorithmes de traitement, logiciels, langages de programmation, codes et statistiques).

« **Données de recherche** » : Les données de recherche sont des données qui sont utilisées en tant que sources principales à l'appui d'une enquête technique ou scientifique, d'une recherche, de travaux d'érudition ou de pratiques créatives et qui sont utilisées comme éléments de preuve dans un processus de recherche ou qui sont communément acceptées au sein de la communauté de recherche comme nécessaires pour valider les conclusions et les résultats de recherche. Les données de recherche peuvent être des données expérimentales, des données d'observation, des données opérationnelles, des données de tierces parties, des données du secteur public, des données de surveillance, des données traitées ou des données réaffectées. La définition des données de recherche pertinentes est très souvent contextuelle et la détermination de ce qui compte comme tel devrait être guidée par les normes disciplinaires.

« **Gestion des données de recherche (GDR)** » : La gestion des données de recherche désigne les processus appliqués tout au long du cycle de vie d'un projet de recherche pour guider la collecte, la documentation, le stockage, le partage et la conservation des données de recherche. La gestion des données de recherche est essentielle tout au long du cycle de vie des données – de la création, du traitement, de l'analyse de la conservation, du stockage et de l'accès, au partage et à la réutilisation (s'il y a lieu), après quoi, le cycle redémarre. La gestion des données devrait être exercée pendant toute la durée de vie des données, notamment la planification de l'enquête, la réalisation de la recherche, la sauvegarde des données au fur et à mesure qu'elles sont créées et utilisées, la diffusion des données et la conservation à long terme des données une fois l'enquête terminée.

« **Plan de gestion des données** » : Un plan de gestion des données est un document évolutif – généralement lié à un projet ou à programme de recherche – qui consiste en des pratiques, des processus et des stratégies rattachés à un ensemble de sujets particuliers touchant la gestion et la

conversation des données. Il doit être modifié tout au long d'un projet de recherche pour refléter les changements dans la conception du projet, les méthodes ou d'autres considérations.

Les plans de gestion des données aident les [personnes qui font de la recherche] à préciser la façon dont elles entendent gérer les données et ne les incitent pas forcément à les gérer différemment.

« **Principes FAIR** » : Les principes FAIR pour la gestion et l'intendance des données scientifiques constituent une pratique exemplaire internationale pour améliorer la récupération, l'accessibilité, la compatibilité et la réutilisation des biens numériques.

ANNEXE 2 – COMITÉ SUR LA GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE

Mandat

Le mandat du comité est de :

- Évaluer la situation actuelle de la GDR à HEC Montréal ;
- Identifier les rôles et responsabilités des parties prenantes impliquées dans la GDR au niveau institutionnel ;
- Identifier les changements nécessaires afin de se conformer aux politiques des organismes subventionnaires et aux autres exigences en matière de GDR ;
- Concevoir une feuille de route visant l'amélioration de la capacité institutionnelle en matière de GDR ;
- S'assurer que des outils et le soutien nécessaire seront mis en place et qu'ils seront disponibles pour les personnes qui font de la recherche à HEC Montréal ;
- S'assurer qu'une sensibilisation soit faite auprès des personnes qui font de la recherche en matière de GDR ;
- Proposer une stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche et en assurer la mise à jour.

Composition

Le comité est composé de personnes provenant des unités suivantes :

- Bibliothèque;
- Comité d'éthique de la recherche (CER)
- Direction des affaires juridiques et secrétariat des instances ;
- Direction des affaires professorales ;
- Direction des technologies de l'information ;
- Direction de la recherche et du transfert ;
- Service de la gestion de l'information institutionnelle et des archives.

La présidence du comité est coassurée par la personne titulaire du poste de direction du Service de la gestion de l'information institutionnelle et des archives et la personne responsable des initiatives numériques à la bibliothèque.

ANNEXE 3 – GROUPE DE TRAVAIL SUR LA GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE

Mandat

Le mandat du groupe de travail est de :

- Créer le matériel et documentation de référence et les ressources de sensibilisation ;
- Répertorier et recommander des outils et des ressources de GDR ;
- Promouvoir les pratiques de GDR auprès des différentes communautés de HEC Montréal (membres du corps professoral, équipes de recherche, communauté étudiante)
- Accompagner les personnes qui font de la recherche dans la réalisation des plans de gestion de données ;
- Assurer l'arrimage entre les personnes qui font de la recherche et les ressources internes ;
- Effectuer une veille informationnelle sur la GDR ;
- Transmettre les informations et les besoins au comité de GDR.

Composition

Le groupe de travail est composé de personnes provenant des unités suivantes :

- Bibliothèque ;
- Service de la gestion de l'information institutionnelle et des archives.

Selon l'avancée des travaux et l'évolution des besoins, le groupe de travail pourrait être appelé à se transformer et ainsi à inclure des personnes supplémentaires.

ANNEXE 4 – FEUILLE DE ROUTE

Mise à jour le 03 février 2023

	OBJECTIFS	ACTIONS/RESSOURCES	ÉCHÉANCE	PROGRESSION
1.	Évaluation de la situation actuelle			
1.1	Faire un état des lieux en ce qui concerne la GDR à HEC Montréal	<ul style="list-style-type: none"> Préparation de la grille d'entrevue Identification des membres du corps professoral à inviter aux entrevues dirigées Réalisation des entrevues dirigées Compilation et analyse des résultats 	Automne 2022	Complétée
1.2	Présenter les résultats et discussions	<ul style="list-style-type: none"> Présentation au Comité GDR Présentation au Conseil de la recherche 	Automne 2022	Complétée
1.3	Définir la situation idéale de GDR que souhaite atteindre HEC Montréal	<ul style="list-style-type: none"> Identification des écarts entre les attentes des chercheurs et chercheuses, les obligations des organismes subventionnaires, les bonnes pratiques et l'état actuel de la GDR 	Septembre 2023	En cours
1.4	Définir l'offre de soutien et d'accompagnement nécessaire aux chercheurs et chercheuses	<ul style="list-style-type: none"> Identification des outils et ressources nécessaires Établissement d'un plan d'action (feuille de route) 	Printemps 2023	En cours
1.5	Assurer une veille informationnelle sur les meilleures pratiques en GDR	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux différents groupes de travail externes en lien avec la GDR (GT-GDR du Sous-comité des Bibliothèques du Bureau de coopération interuniversitaire, Groupe d'experts de préservation numérique avec l'Alliance de recherche numérique du Canada) Participation aux événements organisés par l'Alliance de recherche numérique du Canada et autres initiatives interuniversitaires sur le sujet Suivi des publications des trois organismes subventionnaires 	N/A	En continu
1.6	Effectuer une mise à jour de la Stratégie GDR à HEC Montréal	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour annuelle pour les trois premières années et ensuite, au moins une fois tous les quatre ans. 	N/A	En continu

	OBJECTIFS	ACTIONS/RESSOURCES	ÉCHÉANCE	PROGRESSION
2.	Mobilisation et sensibilisation			
2.1	Créer un comité institutionnel GDR	<ul style="list-style-type: none"> Identification des personnes clés pour constituer le Comité Identification du mandat, des rôles et responsabilités Création d'un espace de travail et de partage de la documentation (site Teams) 	Été 2021	Complétée
2.2	Créer un groupe de travail GDR	<ul style="list-style-type: none"> Identification des personnes clés pour constituer le groupe de travail Identification du mandat, des rôles et responsabilités 	Été 2021	Complétée
2.3	Centraliser les communications en lien avec la GDR	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une adresse courriel commune gdr@hec.ca (gérée par le groupe de travail GDR) 	Printemps 2022	Complétée
2.4	Créer du matériel et des ressources de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un guide à l'intention de la communauté de recherche Création d'outils pour faire la promotion des services de GDR 	Septembre 2023	En cours
2.5	Centraliser le matériel et les ressources de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une page web sur la GDR (https://libguides.hec.ca/gestion-donnees-recherche) 	Septembre 2023	En cours
2.6	Diffuser les services offerts en GDR	<ul style="list-style-type: none"> Choix du médium approprié et diffusion Ajout d'un point d'information sur la GDR lors de l'accueil des nouveaux chercheurs et chercheuses 	Automne 2023	Non débutée
2.7	Rencontrer le Conseil de la recherche	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de la démarche, de la stratégie et de la feuille de route Discussions et validation 	Hiver 2023	Complétée
2.8	Rencontrer le CODIR	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de la démarche, de la stratégie et de la feuille de route Discussions et validation 	Hiver 2023	En cours
2.9	Rencontrer le Conseil pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de la démarche, de la stratégie et de la feuille de route Discussions et adoption 	Hiver 2023	En cours
2.10	Discuter avec les membres du corps professoral	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de la stratégie et de la feuille de route Présentation des exigences des 3 organismes Identification des priorités d'actions Validation des outils et des services d'accompagnement proposés 	Printemps 2023	Non débutée

	OBJECTIFS	ACTIONS/RESSOURCES	ÉCHÉANCE	PROGRESSION
3.	Formalisation des pratiques			
3.1	Publier la stratégie	<ul style="list-style-type: none"> Publication sur le site internet de l'École 	1 ^{er} mars 2023	En cours
3.2	Informers les organismes subventionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Transmission de la stratégie au trois organismes subventionnaires 	Mars 2023	Non débutée
3.3	Développer des formations, capsules et/ou ateliers	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des besoins Identifier le/les médiums adéquats Production du matériel de formation et diffusion 	Automne 2023	Non débutée
3.4	Mettre en place un outil (arbre décisionnel) pour accompagner les chercheurs et chercheuses dans leur plan de gestion de données	<ul style="list-style-type: none"> Identification des différentes options disponibles pour les chercheurs et chercheuses Création d'un outil pour assister les chercheurs et chercheuses dans les obligations et options 	Été 2023	Non débutée
3.5	Mettre en place un outil de rédaction du plan de gestion des données de recherche (PGD)	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation de l'assistant PGD (outil de création de Plan de gestion de données) pour les besoins de l'École Diffusion de l'outil de rédaction via la page web sur la GDR 	Printemps 2022	Complétée
3.6	Identifier des dépôts de données de recherche	<ul style="list-style-type: none"> Identification et description des dépôts de données de recherche disponibles Diffusion de l'information de rédaction via la page web sur la GDR 	Printemps 2022	Complétée
3.7	Consulter la communauté de recherche pour évaluer l'impact des actions en lien avec la GDR	<ul style="list-style-type: none"> Choix de la méthodologie d'évaluation (ex : entrevues, sondage) Analyse les données recueillies Selon les constats, proposition de modifications à la feuille de route 	Mars 2024	Non débutée
3.8	Analyser le processus actuel et créer un nouveau processus pour éviter la redondance entre les éléments du PGD et ceux déjà couverts par le comité d'éthique de la recherche	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire liste des éléments en lien avec la GDR déjà couverts par le CER Analyse de ces éléments dans le contexte d'un PGD Création d'un processus pour s'assurer que les chercheurs et chercheuses ne répondent qu'une seule fois aux mêmes éléments 	Automne 2023	Non débutée

Mise à jour le 03 février 2023